Conseil d'établissement 30 septembre 2021 18h30

1-Présents:

Mme Zaiter, Mme Mazouzi, M. Segueda, M. Oussaden; représentants des parents

Mme Castaneda; représentante des parents (substitut)

Mme Ait, Mme Sedjelmassi, M. Chouinard; représentants des enseignants

Mme Giacomodonato; représentante des professionnels.

Mme Teoli ; représentante du personnel technique et de soutien

Mlle Douae Ouhammou ; représentante des élèves

M. Fortin; directeur

Absents:

Mme Scrumeda, Mme Mboubas ; représentante des parents

M. Lanctôt ; représentant des enseignants

Mlle Jamaica Joy Angela Y. Gomez ; représentante des élèves

Élection pour la présidence et la vice-présidence du conseil d'établissement

Après un mot de bienvenue, la direction donne des précisions sur le rôle du C. É. et précise la procédure pour la nomination à la présidence du conseil d'établissement.

Mises en candidature :

Présidence

Deux candidats ont été proposés, Mme Awatef Zaiter et M. Mohammad Ousaden. Les membres du conseil d'établissement ont voté majoritairement pour M. Oussaden pour le poste de président.

Vice-présidence

Il est unanimement proposé de nommer Mme Zaiter à la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

Représentants des membres de la communauté :

Il est proposé de faire des appels pour trouver des membres de la communauté désirant siéger au conseil d'établissement de l'école La Voie.

2-Adoption de l'ordre jour du 30 septembre 2021

Adoption de l'ordre du jour.

Proposée par Mme Ait, Appuyée par Mme Zaiter. Acceptée à l'unanimité.

3-Adoption du procès-verbal du 9 juin 2021

Adoption du procès-verbal.

Proposée par M. Chouinard, Appuyée par Mme Zaiter, Adoptée à l'unanimité.

4-Suivi au compte rendu du 9 juin 2021

Il n'y a pas de suivi.

5-Période réservée au public

Aucune intervention.

6- Période réservée au conseil étudiant

La co-présidente du conseil étudiant a présenté les premiers projets du conseil étudiant étant nommé que depuis quelques jours. Une première à l'école La Voie, le conseil étudiant a opté pour une co-présidence cette année 2021-2022 afin d'assurer un meilleur partage des responsabilités. Ils ont commencé à planifier des activités pour 2021-2022 en présentant une semaine thématique pour souligner l'Halloween : distribution de bonbonnières, concours de dessins, chasse aux sorcières, concours de costumes, etc. en respectant les normes de la santé publique lors des activités. Plusieurs engagements ont été proposés lors de la campagne électorale et le conseil étudiant de cette année a de très beaux défis à relever. Bonne chance à tous les représentants !

7- Dossiers pour prise de décision

.1 Budget du C. É. Utilisation du budget de fonctionnement (400\$) alloué au CÉ.

Proposition

Il est proposé de reporter en janvier la décision pour l'utilisation du budget de fonctionnement du conseil d'établissement qui traditionnellement était utilisé pour le repas lors des rencontres. Cette proposition sera réévaluée en raison des règles de la santé publique.

Proposée par Mme Ait, Appuyée par Mme Zaiter. Acceptée à la majorité.

.2 Régie interne

Présentation d'un document de travail quant aux règles de régie interne du conseil d'établissement. Il est proposé à tous les membres de le lire et de l'adopter pour la prochaine rencontre.

.3 Calendrier des réunions

Il est proposé de faire les rencontres le jeudi soir à compter de 18h30. Proposition du calendrier des rencontres :

- Jeudi 28 octobre 2021, 18h30,
- Jeudi 18 novembre 2021, 18h30,
- Jeudi 13 janvier 2022, 18h30,
- Jeudi 24 février 2022, 18h30,
- Jeudi 21 avril 202, 18h30,
- Jeudi 9 juin 2021, 18h30.

Adoptée à l'unanimité.

.4 Sortie

Il y a deux sorties de proposées :

- 15 octobre ; Le Salon de l'éducation, tous les élèves de 5^e secondaire
- 13 octobre : Festival du Nouveau cinéma pour les groupes PEI de 5^e secondaire

Proposée par Mme Zaiter, Appuyée par Mme Ait.

Adoptée à l'unanimité.

8- Dossiers pour information

.1 Situation Coronavirus

La rentrée se fera comme prévue avec la présence de tous les élèves, mais toujours avec certaines directives émises par la santé publique. Afin de répondre aux exigences, nous avons procédé aux changements suivants : l'école débutera encore cette année à 9h00 et se terminera à 15h15, sans pause / récréation ; le port du masque est obligatoire dans tous les déplacements à l'école et en classe ; les élèves du 1^{er} cycle et de 3^e secondaire sont en foyers fixes, mais en 4^e et 5^e secondaire ils seront éclatés afin de mieux répondre aux différents parcours des élèves ; les règles de distanciation physique seront rappelées régulièrement aux élèves ; le lavage des mains est obligatoire à l'entrée et à la sortie de l'école ; etc. Les activités parascolaires pourront reprendre en demandant aux élèves le passeport vaccinal. Les sorties seront également autorisées, mais les consignes demeurent encore à définir.

L'école s'est dotée d'un plan d'action pour l'enseignement à distance au besoin ; d'un plan d'urgence relatif aux cas déclarés positifs : plan de communication (membres du personnel, parents, DRSP, CSSDM). Malgré ces modifications, l'école est disposée à offrir la scolarisation à tous les élèves autant en présence qu'à distance.

.2 Loi de l'instruction publique : formation obligatoire des membres du C. É.

Remise du document de la LIP modifiée concernant le conseil d'établissement pour information. La version numérique complète est disponible sur demande. Pour le conseil d'établissement, les changements les plus importants sont l'ajout de substituts qui permet d'éviter l'annulation des rencontres en raison du quorum ; une formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du conseil d'établissement ; la nomination d'un vice-président pour tous les C. É. ; l'ajout de certains pouvoirs dont l'adoption de plan de lutte contre l'intimidation et la violence, etc. La formation obligatoire sera donnée dans les prochaines semaines à tous les membres du conseil d'établissement et aux substituts.

.3 Suivi : assemblée générale de parents (OPP)

Une bonne participation à l'assemblée générale de parents virtuelle sur la plateforme Zoom. Mise en place d'un OPP (4 parents se sont présentés) à l'école La Voie. es les instances démocratiques de l'école. Une belle réussite dans les circonstances.

.4 Déclaration de clientèle 2021-22

Le nombre d'élèves pour la déclaration de clientèle de septembre 2021 est de 1096 élèves. La déclaration de cette année prévoit 41 groupes répartis comme suit : (1^{re} sec. = 8 ; 2^e sec. = 9 ; 3^e sec. = 7 ; 4^e sec. = 6 ; 5^e sec. = 6 ; A. S. = 5). En 1^{re} et 2^e secondaire nous accueillons 3 groupes pour le programme international, pour un total de 12 groupes. Il y a une augmentation du nombre d'élèves au 1^{er} cycle par rapport à l'an dernier. (Voir le document en annexe.)

.6 Documents d'information aux parents

Présentation des documents d'information sur l'évaluation distribués aux parents le 14 septembre. (Voir le document en annexe.)

.7 Portes ouvertes

La soirée « Portes Ouvertes » aura lieu virtuellement le jeudi 21 octobre 2021, de 19h00 à 20h30. Un montage vidéo est prévu comme visite virtuelle. Afin d'offrir la rencontre en français et en anglais nous devons travailler sur une formule hybride. La tournée des écoles primaires du quartier ne pourra se faire encore cette année, toutefois l'invitation a été transmise aux parents d'élèves de 6e année via les directions des écoles primaires.

9 - Information du président et du délégué au comité de parents

La situation du projet d'agrandissement est au statu quo. Suite à une communication avec le directeur des ressources matérielles, le CSSDM est en attente de l'autorisation pour amorcer la phase finale du projet malgré une augmentation substantielle des coûts. Le conseil d'établissement suggère une rencontre avec le comité d'agrandissement et d'interpeller par une lettre le ministre de l'Éducation pour savoir où ils en sont dans le développement du projet d'agrandissement de l'école La Voie qui avait reçu son budget en 2017 et qui devait être finalisé pour 2021-2022.

10 -Varia

.1 Suivi agrandissement

11 - Levée de la séance à 20h30

Proposée par Mme Giacomodonato, Appuyée par Mme Teoli. Acceptée à l'unanimité.

Respectueusement soumis par Lucien Fortin directeur

Lucien Fortin
Directeur
Signature du directeur